AVIS concernant l’actualisation de l’information concernant la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail, son fonctionnement et ses représentant·es du personnel

Nous avons constaté que l’information concernant la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail du Finistère n’est pas à jour : le nom même de l’instance ainsi que celui de ses représentant·es n’est pas actualisée depuis 2023, année de son installation.

Nous demandons que, selon les termes de l’article L.4121-1 du Code du Travail, l’information dédiée à la santé et à la sécurité soit actualisée dans les établissements du 1er et du 2nd degré ainsi que dans les services administratifs.

Nous demandons également que les dispositifs Santé et Sécurité au Travail accessibles via Toutatice soient mis à jour.